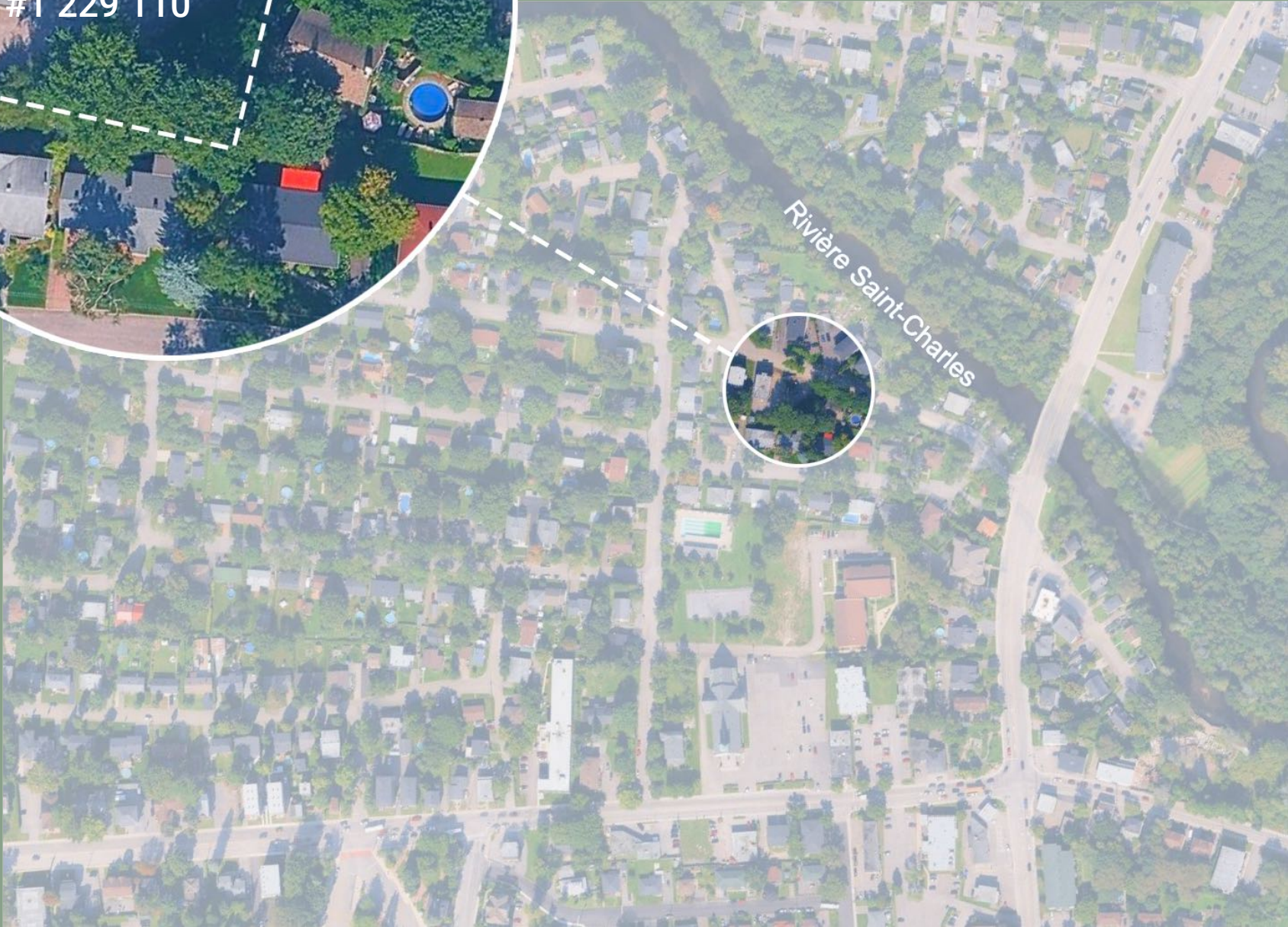
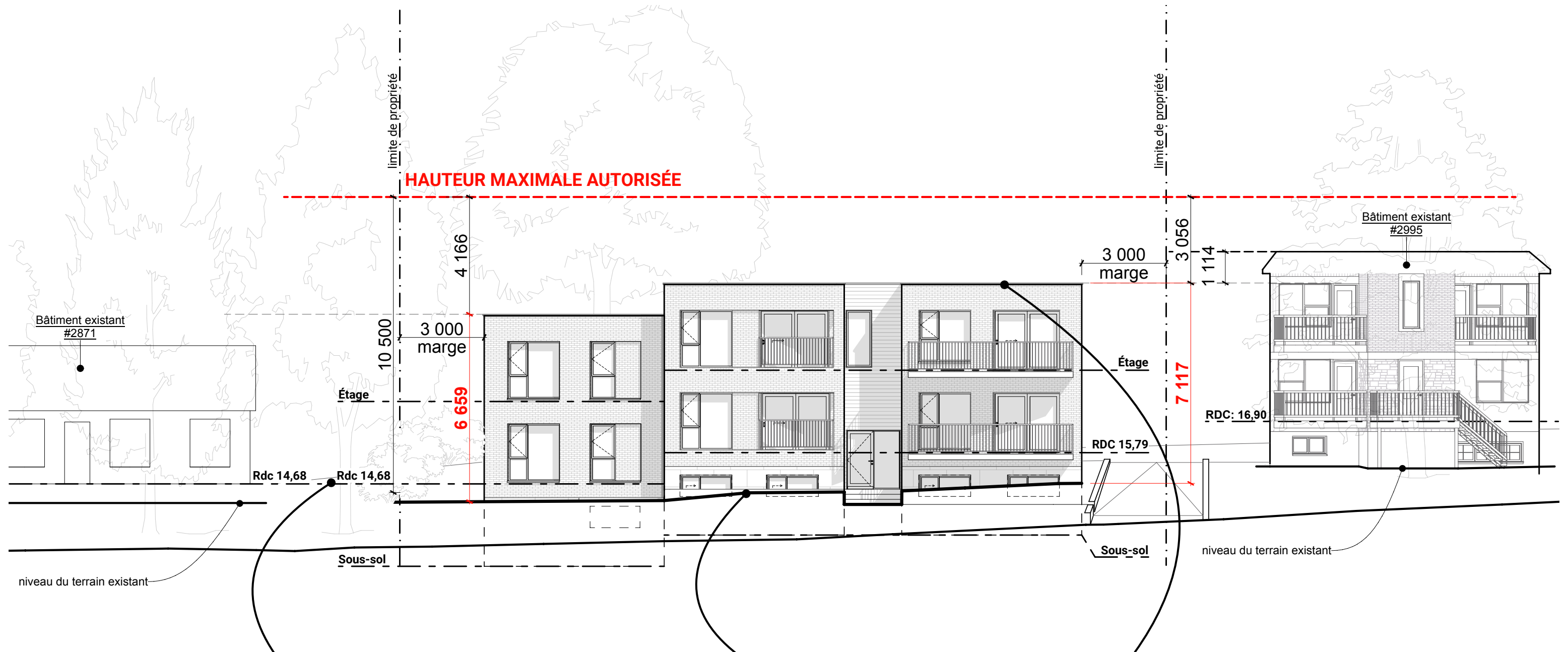


PROJET D'HABITATIONS LOCATIVES ST-LÉANDRE

Arrondissement des rivières, Québec



PRÉSENTATION DU PROJET - VOLUMÉTRIE



GRADATION DES REZ-DE-CHAUSSÉE |

- Deux hauteurs de rez-de-chaussée distinctes afin d'assurer une meilleure cohérence avec le contexte bâti avoisinant
- Alignement du rez-de-chaussée avec la maison unifamiliale voisine

ADAPTATION À LA TOPOGRAPHIE DU TERRAIN |

- Le bâtiment épouse au mieux la topographie naturelle du terrain
- Harmonisation des niveaux du terrain avec les propriétés voisines par un léger remblai afin de permettre une transition douce et fluide

RESPECT DU GABARIT |

- La hauteur de bâtiment proposée est nettement inférieure à la hauteur permise, soit 3 mètres et 4,1 mètres sous la hauteur autorisée
- La façade principale est articulée en quatre volumes distincts rappelant l'échelle plus réduite des résidences de type maison de ville.

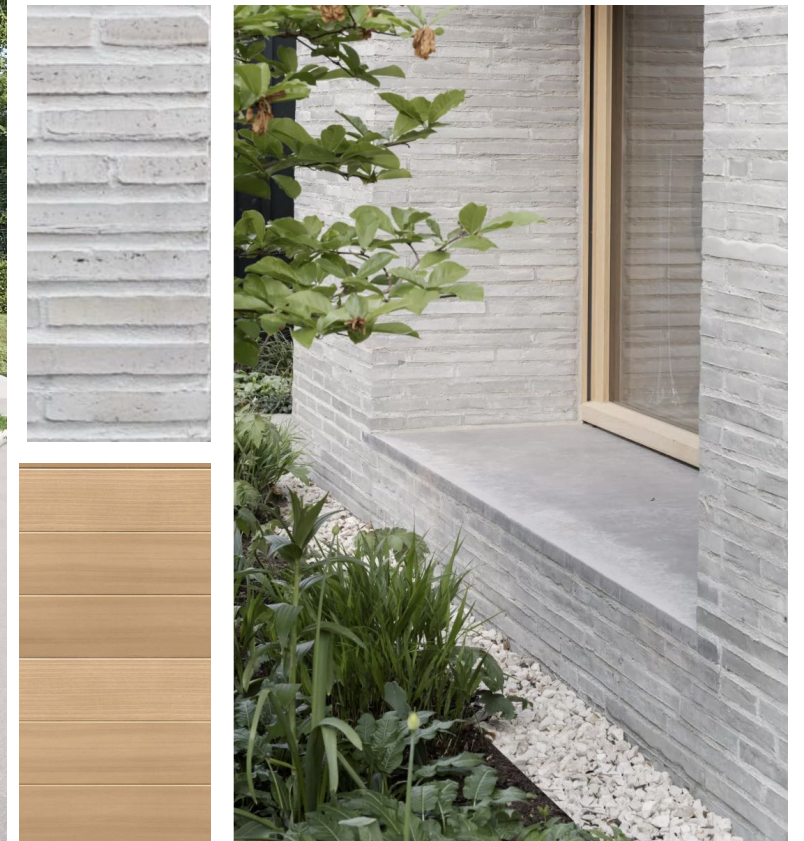
PRÉSENTATION DU PROJET - MATÉRIALITÉ

VUE DE L'AVENUE ST-LÉANDRE VERS L'OUEST



INTÉGRATION ARCHITECTURALE AU MILIEU BÂTI |

- **Utilisation de matériaux nobles et durables :** brique, bois, verre et béton - assure la pérennité du projet.
- **Teintes claires:** en écho aux constructions des logements situées en vis-à-vis, qui présentent elles aussi une palette de couleurs pâles.
- **Volume au toit plat :** rappel des constructions multirésidentielles du quartier.



À NOTER | Les perspectives sont fournies à titre indicatif seulement, la spécification des matériaux de finition extérieurs ainsi que la dimension et la position des ouvertures seront définis lors de la demande de permis de construction.

PRÉSENTATION DU PROJET - MATÉRIALITÉ

VUE DE LA FAÇADE PRINCIPALE SUR L'AVENUE ST-LÉANDRE



À NOTER | Les perspectives sont fournies à titre indicatif seulement, la spécification des matériaux de finition extérieurs ainsi que la dimension et la position des ouvertures seront définis lors de la demande de permis de construction.

